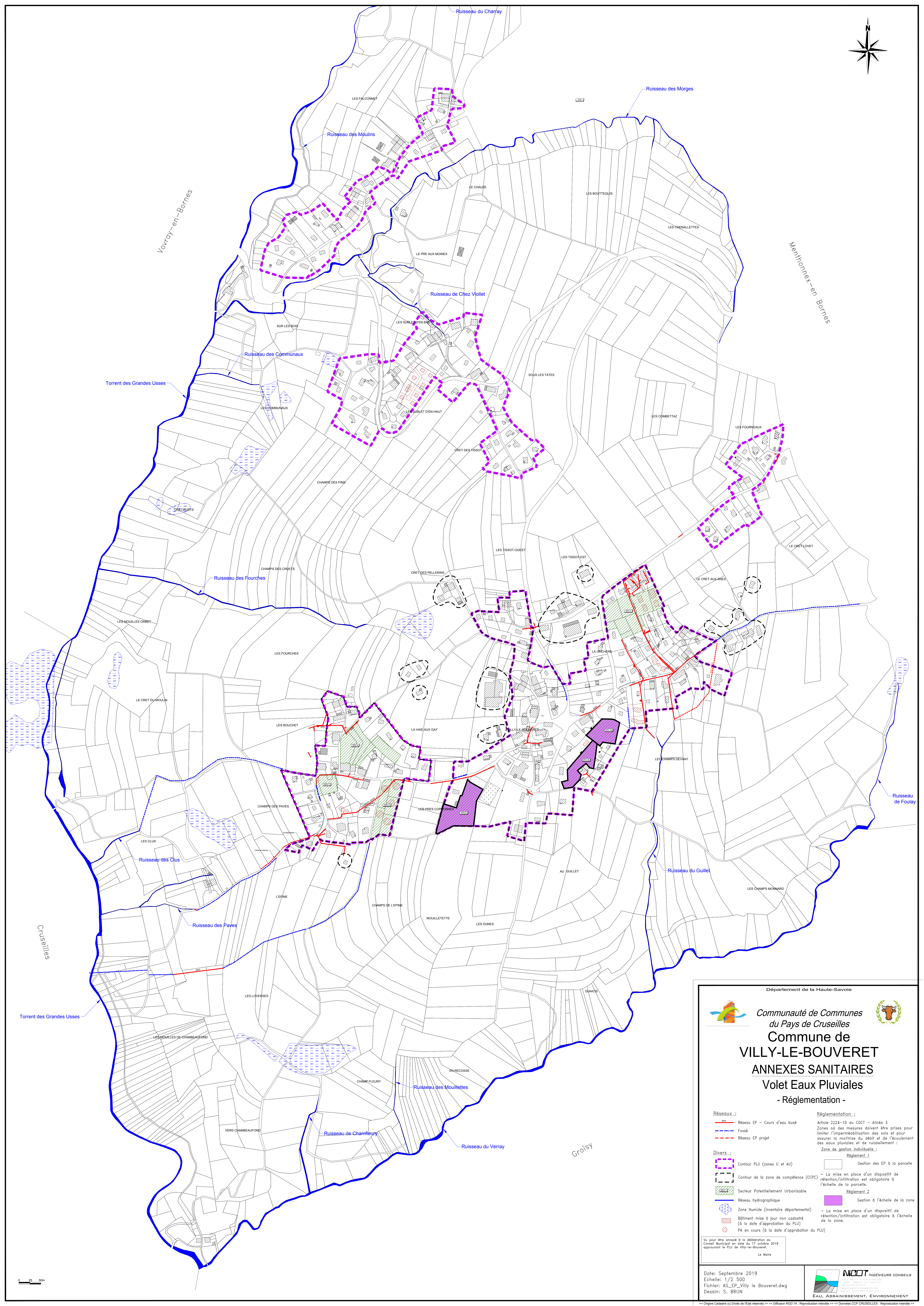


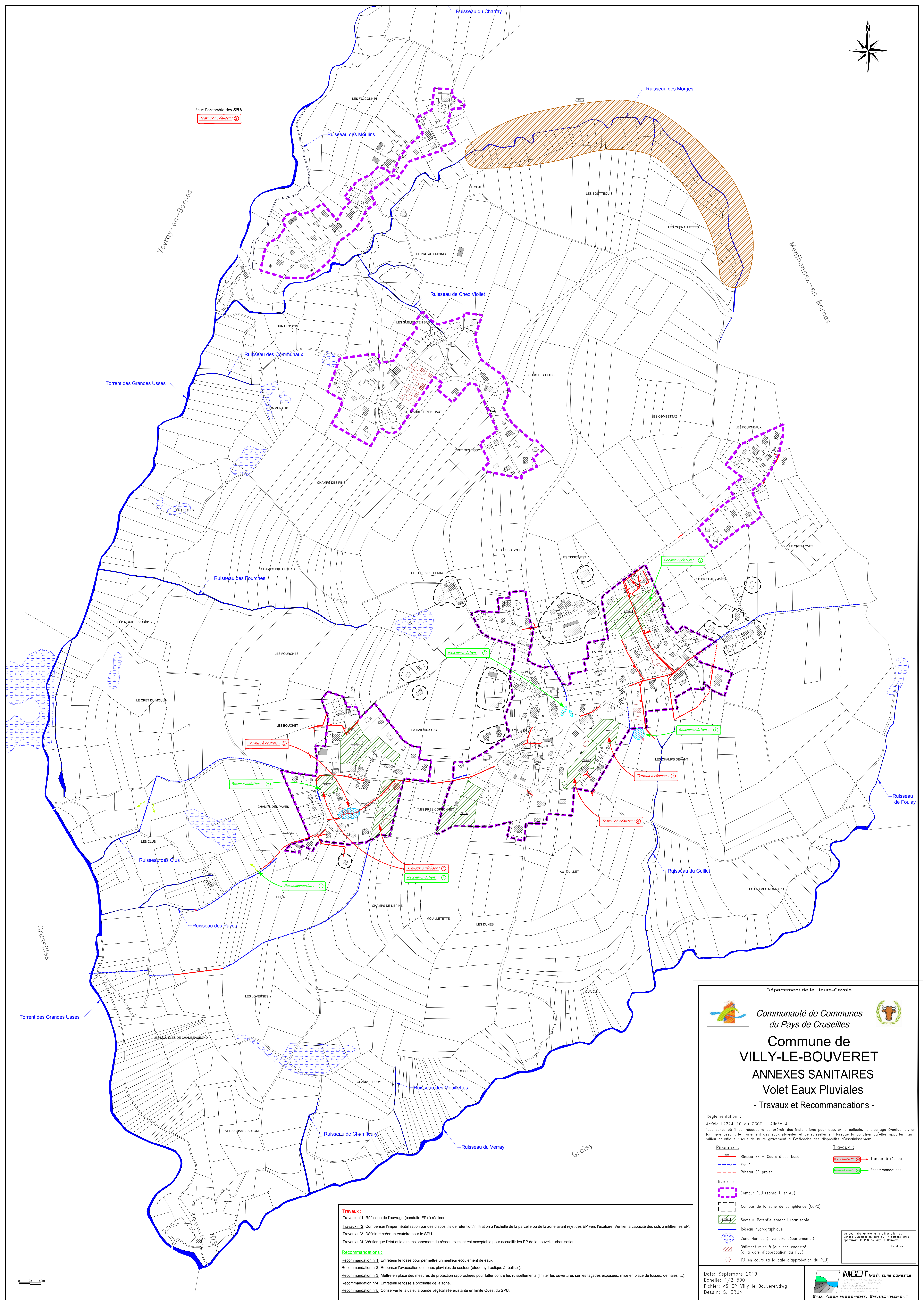
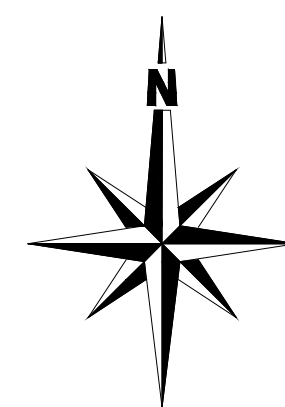
NICOT INGÉNIEURS CONSEIL
Hort MAIS, 57 rue Cassagney
4350 AMBECY - CHARENTAISE
Tel: 04.50.24.00.91
www.eau-et-ecoloisement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com

« Critères Criterios (a) Droits de 2^e lot réservés » : « Diffusion CDD 74 - Propriété interdite » : « Données CDD CDDUELLES - Propriété interdite »



NICOT INGÉNIEURS CONSEIL
Hort Allais, 57 rue Cassagney
74300 AMBLEY - CHAMVAGNY
Tel: 04.50.24.00.91
www.eto-assois.com
E-mail: contact@nicot-c.com

FAILLASSISSEMENT - ENVIRONNEMENT



Pour l'ensemble des SPU:
Travaux à réaliser: ②

Travaux :
Travaux n°1: Réfection de l'ouvrage (conduite EP) à réaliser.
Travaux n°2: Compenser l'imperméabilisation par des dispositifs de rétention/infiltration à l'échelle de la parcelle ou de la zone avant rejet des EP vers l'exutoire. Vérifier la capacité des sols à infiltrer les EP.
Travaux n°3: Définir et créer un exutoire pour le SPU.
Travaux n°4: Vérifier que l'état et le dimensionnement du réseau existant est acceptable pour accueillir les EP de la nouvelle urbanisation.
Recommandations :
Recommandation n°1: Entretenir le fossé pour permettre un meilleur écoulement de eaux.
Recommandation n°2: Repenser l'évacuation des eaux pluviales du secteur (étude hydraulique à réaliser).
Recommandation n°3: Mettre en place des mesures de protection rapprochées pour lutter contre les ruissellements (limiter les ouvertures sur les façades exposées, mise en place de fossés, de haies, ...)
Recommandation n°4: Entretenir le fossé à proximité de la zone.
Recommandation n°5: Conserver le talus et la bande végétalisée existante en limite Ouest du SPU.

Communauté de Communes
du Pays de Cruseilles

Commune de
VILLY-LE-BOUVERET

ANNEXES SANITAIRES

Volet Eaux Pluviales

- Travaux et Recommandations -

Réglementation :
Article L2224-10 du CGCT – Alinéa 4
"Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement."

Réseaux :
Réseau EP – Cours d'eau busé
Fossé
Réseau EP projet

Divers :
Contour PLU (zones U et AU)
Contour de la zone de compétence (CCPC)
Secteur Potentiellement Urbanisable
Réseau hydrographique
Zone Humide (inventaire départemental)
Bâtiment mise à jour non cadastré (à la date d'approbation du PLU)
PA en cours (à la date d'approbation du PLU)

Travaux :
Travaux à réaliser
Recommandations

Volet Eaux Pluviales

Travaux à réaliser
Recommandations

Date: Septembre 2019
Echelle: 1/2 500
Fichier: AS_EP_Villy le Bouveret.dwg
Dessiné: S. BRUN

NICOT INGENIEURS CONSEILS
SAS au capital de 100 000 €
Siège social: 10 rue de la République
91000 Evry-Courcouronnes
Tél: 01 69 10 10 10
www.nicot-ingenieurs-conseils.com

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

<< Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Diffusion RG0 74 - Reproduction interdite >> << Données CDP CRUSEILLES - Reproduction interdite >>